

Réf : 2017.01.17

Montpellier, le vendredi 20 janvier 2017.

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA CMCAS LANGUEDOC

La mobilisation empêche les employeurs de passer en force !!

La Commission Paritaire de Branche du 19 janvier était sous surveillance de plusieurs centaines d'électriciens et gaziers et la forte mobilisation du 17 janvier a mis les employeurs sous contrainte, mobilisation à l'initiative de l'organisation syndicale majoritaire et elle seule.

A cette occasion, le Président du Comité de Coordination Jean François Coulin, a remis les 100 000 signatures de la pétition lancée par les organismes sociaux revendiquant des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des électriciens et gaziers.

Les employeurs avaient déclaré que cette CPB se devait d'être conclusive mais au regard de la forte mobilisation et après concertation avec Matignon, la CPB n'est plus conclusive. Un médiateur a été nommé par Matignon qui a indiqué la mise en place d'un « Plan de facilitation flash » d'un délai de 10 jours dans le cadre d'une mission gouvernementale avec une volonté affichée d'aboutir à un accord « en trouvant un meilleur équilibre ».

L'heure n'est plus à la résignation mais bien à la mobilisation !

Nous avons donc 10 jours ! 10 jours afin de créer des moments d'échanges, de rassemblements, 10 jours pour faire entendre nos voix.

Je vous invite solennellement à vous rapprocher des organisations syndicales.

Restant à votre disposition.

Salutations Sociales.

**Le Président de la Cmcas Languedoc,
Patrick Coulet**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick Coulet', written over a horizontal line.